



PERMANENCES ADMINISTRATIVES 2019

Comme l'an dernier, les dossiers administratifs seront mis à jour à la Maison des Enfants lors des créneaux de permanence, sur ordinateurs, en présence d'un salarié de l'association.

Nous demandons aux familles déjà adhérentes d'apporter leur attestation de quotient familial à jour et les carnets de santé des enfants concernés.

Pour les nouvelles familles, un rendez-vous sera pris en dehors de ces permanences.

Dates	Mardi 11 Juin	Mercredi 12 Juin	Jeudi 13 Juin	Vendredi 14 Juin	Lundi 17 Juin
Matin		De 10h00 à 12h00		De 9h00 à 10h00	
Après-midi	De 15h30 à 17h30	De 14h00 à 17h00	De 15h30 à 19h00		De 15h30 à 19h00

Dates	Mercredi 19 Juin	Mercredi 26 Juin
Matin	De 10h00 à 12h00	
Après-midi	De 14h00 à 17h00	De 14h00 à 17h00

Aucun enfant ne pourra être accueilli après le 1er septembre 2019 sans cette mise à jour du dossier.